

# Le Tarusate

Journal d'informations  
de la commune de Tartas  
janvier 2012 - n° 7



Ville de Tartas

## Le centre de loisirs privilégie la nature



La construction du centre de loisirs sans hébergement a démarré rue des Violettes. Sa conception, largement inspirée des principes du développement durable, a été pensée pour offrir une intégration dans son espace naturel. Le confort des utilisateurs, à l'intérieur comme à l'extérieur, a constitué une des préoccupations essentielles de la municipalité. Le chantier devrait être terminé en juin prochain.

pages 6 & 7

## Rendez-vous sur [www.tartas.fr](http://www.tartas.fr)

La commune dispose désormais d'un site internet. Une foule d'informations pratiques sont ainsi largement accessibles comme les comptes rendus du conseil municipal, les arrêtés ou les informations administratives. Un agenda des manifestations est également publié avec une mise à jour bihebdomadaire.

page 4



L'ensemble du Conseil municipal  
et la rédaction du Tarusate  
vous souhaitent  
une bonne année 2012!

## Église Saint-Jacques, un patrimoine rénové



La rénovation de l'église Saint-Jacques engagée depuis 2003 est terminée. Élément important du patrimoine tartasate, elle est reconnue par les spécialistes comme un des meilleurs exemples de l'art religieux du XIX<sup>e</sup> siècle.

page 8

## Rendre la ville accessible à tous

**Interview** - Céline Rollin et Viviane Dehez-Batista ont piloté le travail de la commission chargée de faciliter l'accessibilité de la ville à tous. Une partie de leurs préconisations d'aménagements a déjà été mise en œuvre.

page 4

Distribué avec cette édition  
Votre coupon de retrait  
des sacs poubelle

> **Éditorial**

Préserveons notre triple A

page 3

> **Vie quotidienne**

## &gt; INTERVIEW

Des actions pour une ville accessible à tous

> Internet : toute l'info sur notre commune avec [www.tartas.fr](http://www.tartas.fr)

La pose d'un miroir, rue des Charpentiers, a été réalisée à la demande de la commission accessibilité

page 4

> **Finances**

&gt; Des mesures fiscales pour une meilleure équité

page 5

> **Enfance - Jeunesse**

&gt; Le Centre de loisirs fait la part belle à la nature

pages 6 - 7

> **Travaux**> Église St-Jacques, un Monument Historique rénové  
> Salle de foot et épicerie sociale : deux inaugurations

page 8

> **Vie de la cité**> Téléthon : mieux qu'en 2010  
> Le rendez-vous du repas des aînés  
> Succès de l'atelier lecture  
> Une retraite méritée pour deux agents communaux

pages 9 &amp; 10

> **Votre agenda**

page 11

> **Zoom sur...**

&gt; Une fête pour tous avec des animations de Noël réussies

dernière page

**Un nouveau conseil municipal d'enfants et de jeunes**

Au cours du premier trimestre 2012, un conseil municipal d'enfants et de jeunes va voir le jour. Cette initiative, mise en place dans le cadre du projet éducatif local, propose une instance nouvelle de démocratie offrant aux jeunes de mieux s'impliquer dans la vie locale. Elle leur permettra de découvrir le fonctionnement de leur commune et de développer leur sens de l'intérêt général par l'intermédiaire de projets concrets qu'ils pourront initier.

Le conseil municipal des enfants et des jeunes contribue à parfaire leur éducation civique en renforçant la notion de citoyenneté. Il sera composé de 23 conseillers juniors tarusates, âgés de 9 à 14 ans, élus par leurs camarades de classe (du CM1 à la 4e). Un animateur municipal sera chargé d'accompagner leur fonctionnement avec des élus. La durée du mandat est fixée à 2 ans.

La mise en place va se dérouler en plusieurs phases. **En janvier et février**, des actions d'information et de sensibilisation des écoliers et collégiens se tiendront sur le rôle et le fonctionnement du conseil municipal des jeunes. **De février à mars** auront lieu les dépôts de candidatures, la campagne électorale et l'élection. **En avril**, le Conseil municipal des enfants et des jeunes sera installé.

L'opération sera menée en partenariat avec les établissements scolaires et les enseignants.

**Cimetière : un plan pour identifier toutes les sépultures**

Après une première phase qui a permis de mettre en place une présence hebdomadaire des services techniques pour l'entretien du cimetière, un relevé de l'ensemble des sépultures, allées et espaces particuliers des trois parties du cimetière a été effectué. Ce plan actualisé va permettre de lancer une nouvelle phase début 2012.

Elle se déroulera en deux étapes. **De janvier à septembre 2012, le garde champêtre complètera le nouveau plan** avec les informations permettant d'identifier les sépultures. Un travail qui sera mené à partir des archives communales, mais aussi en faisant appel à la mémoire vivante d'habitants de Tartas ou du Pays Tarusate. À l'issue de cette période, une permanence sera tenue en mairie chaque jeudi après-midi pour toutes les familles pouvant apporter des informations ou désirant être orientées dans leurs démarches sur cette question.

**La deuxième étape, en novembre 2012, sera destinée à lancer une procédure « de constatation d'état d'abandon ».** Cette démarche vise à permettre à la commune, à l'issue d'une période de trois ans après publicité régulièrement effectuée, de reprendre les concessions ignorées de tous et dont personne n'assume l'entretien (« règle des trois Toussaints »).

**Dans le même temps, une réflexion est menée sur l'histoire du cimetière** de Tartas où reposent des personnalités. De plus, la création de nouveaux emplacements et d'espaces de recueillement est à l'étude ainsi qu'un projet de « carré militaire ».

**La municipalité souhaite ainsi redonner toute sa place à ce lieu de mémoire dans le patrimoine communal.**

# Préservons notre triple A !

L'année 2011 qui vient de s'achever aura été marquée par l'entrée de notre pays dans la récession avec son cortège de mauvaises nouvelles (pertes d'emplois, faiblesse du pouvoir d'achat, menaces sur le service public ...), et il est à craindre que le millésime 2012 ne se présente sous de meilleurs auspices.

Au cours de cette même année, **les premiers effets de la réforme territoriale ont pu être ressentis par nos collectivités**, et là aussi des inquiétudes ne peuvent que naître.

En qualité de conseiller général siégeant au sein de l'assemblée départementale, je peux témoigner de l'équation toujours plus difficile à résoudre pour la gestion du futur budget 2012 (et encore notre département figure-t-il parmi ceux qui disposent encore de marges de manœuvre mêmes réduites...) qui conduira inévitablement la collectivité départementale à concentrer prioritairement ses efforts sur ses seules compétences.

Immanquablement, **communes et communautés de communes rencontreront des difficultés croissantes dans le financement de leurs investissements**, du fait de moindres subventions susceptibles d'être mobilisées, d'autant que la « purge » concerne tout autant le Conseil régional que l'État, et l'ensemble des partenaires financiers bancaires qui ont considérablement restreint l'accès au crédit pour les collectivités locales.

À travers ces quelques lignes, chacun comprendra que les plans de financement avantageux obtenus en faveur des investissements communaux (centre de loisirs, église, salle de réception...) appartiendront bientôt au passé.

La rigueur et la prudence sont donc à l'ordre du jour. **Espérons toutefois qu'en cette année électorale, le grand débat démocratique du printemps sera une occasion de tracer de nouvelles perspectives et permettra de susciter un nouvel espoir !**

Parmi les novations de 2011, on notera aussi l'arrivée fracassante dans le débat public de ce fameux (triple) « AAA » que l'on nous somme de préserver, faute de quoi notre avenir collectif serait fortement obéré.

**Alors, modestement, nous tenterons cette année encore de conserver notre « triple A » tarusate local**, loin des considérations purement comptables des agences de notation. Et je vous propose aujourd'hui, d'en partager des interprétations personnalisées.

A comme **AMBITION : celle de faire de Tartas cette ville confiante en son avenir, animée, généreuse**, où la vie est douce, où les enfants peuvent grandir et s'épanouir en toute quiétude, où nos aînés et ceux que la vie n'a pas épargnés peuvent bénéficier des solidarités collectives ou individuelles.

A comme **ANTICIPATION : avec la volonté de créer les nouveaux services publics attendus par la population** toujours plus près des besoins réels, de susciter un modèle de développement soutenable dans un cadre de vie agréable.

A comme **ATTRACTIVITÉ : pour conforter Tartas comme espace de convivialité, ouvert sur l'extérieur, accessible à tous** et capable d'intégrer harmonieusement au sein de la famille tarusate les nouveaux arrivants et accompagner la forte évolution démographique que connaît notre commune depuis que le seuil des 3 000 habitants a été franchi.

Quant à vous, chers Tarusates, qu'il me soit permis de former le vœu que votre « triple A » personnel puisse être également soutenu et défendu.

A comme **ABONDANCE** avec, espérons-le, une amélioration de la situation matérielle de tous, et singulièrement des plus fragiles de nos concitoyens.

A comme **ACCOMPLISSEMENT**, celui de vos vœux les plus chers et intimes, la réalisation de vos projets, et un sentiment de plénitude qui caractérise une vie réussie.

**A comme AMOUR, sans lequel toute existence perd de son sens.**

**Bonne et heureuse année 2012 à toutes et tous !**

*Jean-François Broquères, maire de Tartas  
conseiller général des Landes*



Jean-François Broquères

> **Courriel du maire**  
le.maire.tartas@orange.fr

## En direct de la mairie...

### > **Permanences du maire le samedi matin**

Sans rendez-vous de 9 h à midi. Il est aussi possible, pour des questions spécifiques, de prendre contact avec le maire ou un adjoint au secrétariat de la mairie.

### > **Ouverture de la mairie**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi matin (permanence) : 9 h à 12 h.

## Circulation en ville : une phase test rue des Charpentiers

Le travail se poursuit afin de trouver une solution aux problèmes de circulation en centre ville (voir notre édition de février 2011). Le maire a rencontré les services du Conseil général début décembre avec Éric Lamothe, adjoint chargé des travaux, et le Directeur général des services de la mairie, Yves Serveto.

Ils ont convenu de lancer une phase test sur la rue des Charpentiers au premier semestre 2012.

Une réunion devrait être organisée avec les riverains en février prochain afin de les informer de la suite des actions menées sur cette question.

## Tout sur notre commune avec [www.tartas.fr](http://www.tartas.fr)



La plus forte concentration d'informations sur Tartas, vous pouvez la trouver sur le site internet de la commune qui a été mis en ligne le 18 novembre dernier.

Dominique Degos, qui a présenté le site aux élus lors du dernier conseil municipal, a insisté sur la richesse des informations offertes, sur la volonté de développer un site interactif et vivant.

On y trouve, bien sûr, les comptes rendus du conseil municipal, les délibérations et arrêtés, de même que votre journal municipal préféré, « Le Tarusate ».

Il propose aussi une foule d'informations pratiques. Quelques exemples : les menus de cantines, services de garde, numéros d'urgence, permanences organisées sur la commune, coordonnées des associations, commerçants et artisans, professionnels de santé, ... **Les actualités de la commune et l'agenda des manifestations** (sportives, culturelles, festives,...) sont également accessibles, avec des mises à jour bihebdomadaires. Agrémenté de nombreuses photos, le site n'oublie pas l'actualité avec les derniers articles de Sud-Ouest concernant notre commune ou des informations départementales émanant du Conseil général.

Depuis la page d'accueil, on accède directement au site portail de la Communauté de communes du Pays Tarusate et à celui de l'Office de tourisme communautaire. À vos écrans : [www.tartas.fr](http://www.tartas.fr), et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

## QUESTIONS À...

Céline Rollin et Viviane Dehez-Batista  
*responsables de la commission accessibilité*

# Des actions pour une ville plus accessible à tous

La commission accessibilité mise en place par la mairie mène un travail de veille et de propositions pour améliorer les conditions de circulation des personnes handicapées comme des personnes âgées ou des familles avec des tout petits.

**La question de l'accessibilité de l'espace public aux personnes handicapées fait l'objet d'une importante législation et réglementation. Pourquoi avoir créé une commission spécifique à Tartas ?**

Il est vrai que de nombreux textes officiels abordent la question. Mais, au-delà des aspects réglementaires et administratifs, il nous a paru important d'associer directement les personnes concernées à notre réflexion.

Les normes produites par la réglementation en faveur des personnes handicapées sont une chose. Mais cela concerne, aussi, bien d'autres habitants comme les personnes âgées ou tout simplement un parent accompagné d'enfants très jeunes, avec ou sans poussette. Ces gens-là peuvent être confrontés à des problèmes de déplacements, sans être pour autant considérés comme personnes à mobilité réduite.

**Quel rôle joue donc cette commission accessibilité ?**

Elle doit permettre d'identifier les éventuels points à améliorer sur le territoire communal. La commission a été organisée en deux groupes. L'un s'occupe du parcours de la personne sur la place Gambetta, la place Aristide Briand et la rue d'Orope. L'autre traite plus particulièrement de la sécurité routière avec le recensement des problèmes de signalisation dans tous les quartiers.

**Quels sont les résultats de votre travail ?**

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Suite à nos investigations sur le terrain, nous transmettons à Éric Lamothe, l'adjoint en charge des travaux, des de-



Céline Rollin, conseillère déléguée et Viviane Dehez-Batista, conseillère municipale, responsables de la commission accessibilité

mandes d'aménagements spécifiques sur les points que nous souhaitons voir améliorés. Nous avons ainsi validé une série de travaux en collaboration avec la commission en charge de ce domaine au sein du conseil municipal. Et nos recommandations ont été suivies d'effets.

**Quelles sont les suites de ces recommandations sur le terrain ?**

Elles ont débouché, par exemple, sur la pose de miroirs ou de panneaux de signalisation pour des stops ou des virages dangereux. Nous avons également demandé l'amélioration de la visibilité de passages pour piétons, la création d'un arrêt-minute rue Docteur Calmette, le retravaillage des places handicapés et l'abaissement de certains trottoirs. Certaines demandes doivent faire l'objet d'études complémentaires pour s'inscrire dans la programmation générale des travaux.

Dans tous les cas, le travail de veille réalisé par la commission est permanent, car l'aménagement d'une commune n'est jamais terminé.

# Des mesures fiscales équitables et incitatives

Le conseil municipal a adopté des dispositions fiscales répondant à plusieurs objectifs : adapter la fiscalité communale aux directives européennes et françaises, prévoir des allègements fiscaux pour les personnes en difficultés et inciter les propriétaires à ne pas laisser à l'abandon des logements ou terrains à vocation professionnelle. Ces décisions, qui vont faire évoluer la situation de certains contribuables, visent à améliorer l'équité fiscale tout en donnant à la collectivité les moyens d'assurer les services publics.

Dans le domaine de l'aménagement et du logement, des mesures ont été prises pour inciter les propriétaires à ne pas laisser des logements à l'abandon (lire ci-dessous). Dans le même esprit, afin de veiller à un aménagement équilibré, une taxe a été créée sur les friches industrielles et commerciales (lire ci-contre). Le Conseil municipal a décidé la mise en conformité des taxes sur l'électricité. Il s'agit de transformer le régime des taxes locales sur l'électricité en instituant une taxe sur la consommation finale d'électricité, conformément aux directives européennes et françaises. Enfin, la commune a adopté une taxe d'aménagement qui s'appliquera à

compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 à toute opération de construction, d'agrandissement ou d'amélioration. Cette taxe de 3 % découle de la réforme de la fiscalité de l'aménagement instaurée par les pouvoirs publics et vient se substituer à de nombreuses autres taxes en vigueur. Elle est destinée à aider la consolidation du réseau public existant et doit permettre l'émergence de nouveaux équipements consécutifs à tout développement urbain. Des abattements ou exonérations pourront être appliqués dans certains cas (titulaires de prêt aidé par l'État ou prêt à taux zéro renforcé par exemple).

## Alléger les impôts pour une partie des contribuables

Au chapitre des allègements, des mesures ont été décidées pour les personnes handicapées. Il s'agit d'un abattement spécial de 10% sur la valeur locative, pour la taxe d'habitation afférente à l'habitation principale, en fonction de critères définis par la réglementation. Par ailleurs, afin d'encourager les éco-

nomies d'énergie, une exonération de taxe foncière, à hauteur de 50% pour une période de cinq ans, a été adoptée sur les propriétés bâties répondant à la norme BBC (Bâtiment basse consommation). Elle concerne les constructions achevées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## Réduire le nombre de logements vacants à l'abandon

Chacun peut constater le nombre croissant de logements laissés vacants, dont certains à l'état d'abandon. Cette situation considérée sous l'angle de l'urbanisme et du logement constitue un problème d'ordre public, particulièrement dans le contexte actuel où nombre de familles sont confrontées à des difficultés dans ce domaine. Afin de responsabiliser les propriétaires, ces logements inoccupés depuis plus de cinq ans seront désormais assujettis à la taxe d'habitation.

La notion de « vacance » sera appréciée au regard de critères précis.

L'objectif de cette mesure est de favoriser la rotation d'un patrimoine. Elle vise également à étendre l'offre locative afin de mieux répondre aux besoins de la population.

## Éviter les verrues commerciales ou industrielles

Parmi les mesures incitatives en matière d'aménagement, le conseil municipal a créé une taxe annuelle sur les friches industrielles ou commerciales. Il s'agit d'éviter de voir se multiplier sur notre territoire l'abandon d'espaces à vocation professionnelle. Cette taxe annuelle aura pour base la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant sera de 10 % la première année, de 20 % la deuxième et de 30 % la troisième. Toutefois, son application sera précédée d'une période de carence de cinq ans après la cessation d'activité.



## Inciter à la construction en zone urbaine

Une remise à niveau va être opérée sur les terrains constructibles (zone U du PLU). Leur valeur cadastrale sera majorée d'un montant de 0,20 euro par mètre carré.

Cela devrait se traduire par une hausse de la taxe foncière sur les terrains non aménagés concernés. Certains critères pourront être cependant pris en compte pour limiter cette hausse. La classification d'un terrain en zone constructible résulte souvent, en effet, d'un ensemble d'éléments favorables qui augmentent, de fait, leur valeur indépendamment de l'action des propriétaires concernés (situation géographique devenue favorable, environnement porteur, développement économique et collectif...). Les spécificités des situations pourront donc être prises en compte.

# Un espace naturel privilégié pour le centre de loisirs

Équipement essentiel pour de nombreuses familles, le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) est entré dans la phase de construction. Le chantier devrait se terminer en juin prochain et permettre d'accueillir 120 enfants de 3 à 12 ans de Tartas et des communes voisines. Sa conception, largement inspirée des principes du développement durable, a été pensée pour une insertion harmonieuse dans son espace naturel.

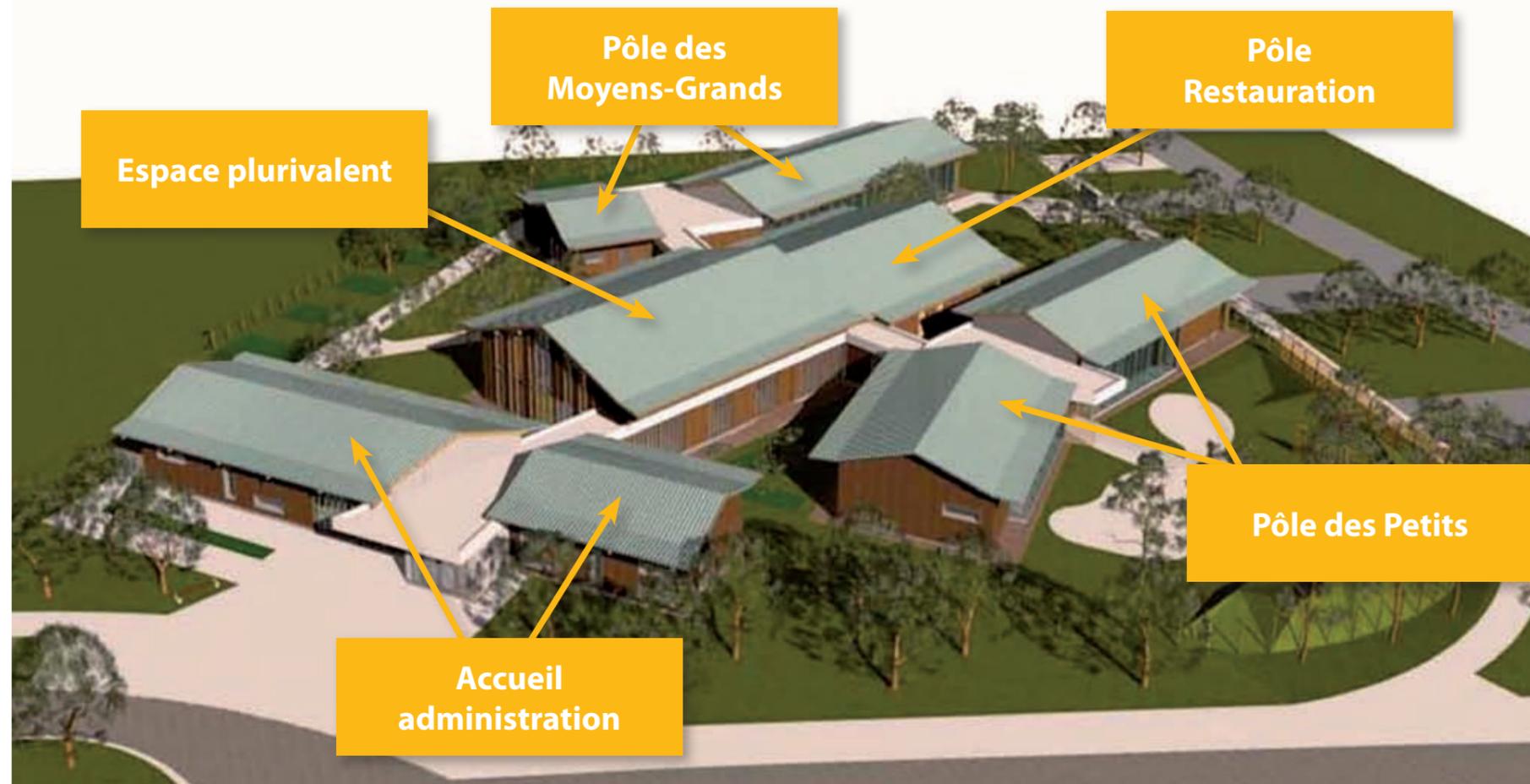
La pose de la première pierre du chantier du centre de loisirs a permis à tous les visiteurs de mesurer la qualité de l'espace naturel choisi pour son implantation. Il se trouvera, de plus, inséré au cœur d'un ensemble d'autres équipements avec la plaine des sports, le District des Landes de football et son centre d'hébergement, et le Centre équestre Ous Pins.

Le cabinet d'architectes a su répondre aux exigences de qualité environnementale posées dès le départ du projet par les élus.

Inspirée de la conception de l'airial, l'implantation des bâtiments fait la part belle à leur environnement. Elle offre en particulier le maximum d'exposition au Sud alliant l'optimisation en matière thermique et une très bonne luminosité des locaux.

## Des espaces mutualisés

Le plan général traduit cet esprit. L'entrée du centre se fera par un bâtiment en retrait de la voie de desserte (la rue des Violettes) avec un parvis qui sécurise l'accès tout en respectant la traversée piétonne coutumière vers la zone naturelle du lac. Les autres constructions sont réparties en plusieurs pôles. La partie accueil/administration et activités communes (espaces plurivalent et restauration) présente l'avantage de pouvoir être mutualisée dans son occupation. Les pôles « petits » et « moyens-grands » sont, quant à eux, dédiés à l'enfant. Les concepteurs ont pensé l'ensemble selon les principes du développement durable. Les techniques d'éco-construction ont été privilégiées avec une alliance du



bois et du béton. Le bardage en lames de pin des Landes rétifé posées à claire voie vient souligner ce parti pris.

Les bâtiments sont conçus pour répondre à des objectifs précis en matière de structures et de rendement thermique. Les systèmes de chauffage sont adaptés à l'utilisation des lieux. Pour les espaces dédiés aux enfants, un plancher chauffant est alimenté par une chaudière à gaz

centralisée avec une ventilation autonome à double flux pour chaque bâtiment.

## Une régulation thermique spécifique

Un traitement spécifique permettra de rejeter l'air extrait dans les doubles parois vitrées assurant une régulation thermique (tiède l'hiver et fraîche l'été) tout en offrant de larges vues sur l'exté-



Cérémonie de pose de la première pierre le 19 novembre dernier avec Jean-François Broquères entouré (de gauche à droite) de Michèle Braga (présidente de la CAF des Landes), Bernard Subsol (vice-président du Conseil général), Stéphane Delpyrat (vice-président du Conseil régional) et Jean-Louis Carrère (sénateur). Cette première pierre était, en réalité, un clin (panneau composé de bois et d'isolant) ; les constructions étant réalisées en bois et béton et répondant aux normes BBC (Bâtiment basse consommation).

## Fin des travaux prévue en juin 2012

L'ouverture du chantier du centre de loisirs a eu lieu dans la semaine du 24 octobre, précédant de quelques jours la pose de la première pierre.

Un courrier avertissant les riverains avait été envoyé pour les informer du déroulement des opérations.

Les travaux devraient être terminés en juin 2012 pour une mise en service dès juillet.

Une enveloppe complémentaire de près de 80 000 euros est destinée à la mise en place du mobilier intérieur et aux aménagements extérieurs.

## 793 000 € de subventions obtenus par la commune

Le travail mené lors du montage du projet a permis d'obtenir d'importants financements extérieurs à la commune. Ils couvrent en effet plus de 50 % du coût hors taxe.

En voici la liste :

Région	72 000,00 €
Département	72 000,00 €
Communauté de communes du Pays Tarusate	300 000,00 €
Réserve parlementaire	50 000,00 €
FEADER*	194 000,00 €
CAF*	90 000,00 €
MSA*	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>793 000,00 €</b>

**Le coût des travaux s'élève à : 1 538 375,73€ hors taxe (1 845 002,81 euros TTC).**

Il faut préciser qu'en plus de ces financements, l'opération bénéficie d'un prêt à taux zéro accordé par la CAF\* pour un montant de 149 000,00 euros et d'un prêt bonifié de la MSA\* d'un montant de 100 000 euros.

\* Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
\* Caisse d'Allocations Familiales  
\* Mutualité Sociale Agricole

## Église Saint-Jacques : 9 ans de travaux pour une rénovation historique



Engagé en 2003, le chantier de rénovation de l'église Saint-Jacques est maintenant achevé. Menés en quatre tranches (2003, 2005, 2009, et 2010), les travaux ont représenté un budget de 1 036 904 €.

Ils ont bénéficié de subventions de la part de l'État (324 124 €), de la Région (130 312 €) et du Département (142 742 €). **La part de la commune sur l'ensemble s'est élevée à 439 726 €.**

Rappelons que l'église Saint-Jacques a été classée Monument Historique en 1999.

Il s'agit d'un des meilleurs exemples régionaux de l'art religieux du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa conception architecturale comme la réalisation des décors intérieurs et du mobilier constituent un ensemble d'une homogénéité saluée par tous les spécialistes.

L'inauguration officielle aura lieu au premier semestre 2012. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

## Deux inaugurations en décembre...

### Une nouvelle salle pour la PST football

L'inauguration, début décembre, de la salle communale mise à disposition de la PST football a été l'occasion d'une cérémonie particulière à laquelle ont participé de nombreuses personnalités du football départemental et régional. La nouvelle salle permet de recevoir les sportifs dans de bien meilleures conditions après les entraînements ou les matchs.

L'investissement de 148 000 euros a bénéficié de subventions importantes de la Communauté de communes du Pays Tarusate (63 000 euros) et du Fonds d'aide au football amateur (25 000 euros).

Le président de la PST football, Laurent Lesca, a remercié le maire pour cet équipement qui constitue un encouragement pour la section, forte de 230 licenciés, à poursuivre son projet sportif. Rappelons



De gauche à droite : Bernard Subsol, vice président du Conseil général, Christiane Dupouy (veuve d'Yves Dupouy, ancien président de la PST foot), Jean-François Broquères, Laurent Lesca, président de la PST football, Pierre Soubabère, président de la ligue aquitaine de football, Claude Augey, président du district des Landes de football et le jeune Arthur.

qu'il a déjà produit de beaux résultats avec quatre montées en division supérieure en six ans et la labellisation de l'école de foot obtenue en septembre dernier (pour trois années).

### L'épicerie sociale dans des locaux rénovés

« Il est important d'avoir des locaux fonctionnels et agréables pour recevoir des personnes dans la précarité », expliquait la présidente de l'Arbre à Pain, Martine Monnin, lors de l'inauguration des nouveaux locaux début décembre. Le maire a souligné, à cette occasion, la qualité du travail des services techniques de la commune qui ont assuré les travaux de réhabilitation et d'agrandissement, à l'exception de la toiture, du chauffage et de la climatisation réalisés par des entreprises extérieures. Le coût total des travaux s'élève à 100 000 €.

Michel Bidault, ancien président, qui fut à l'initiative de la création de l'association, a particulièrement apprécié le



De gauche à droite : Michel Bidault, Martine Monnin (présidente de l'Arbre à Pain), deux bénévoles de l'association (Evelyne et Béatrice), et Ginette Larrouy, responsable des épiceries sociales de l'Arbre à Pain à Tartas et Rion.

travail réalisé. L'association, qui aide 650 familles du Pays tarusate, a besoin du soutien de tous pour poursuivre son activité. Elle est habilitée à recevoir des dons (lire ci-dessous).

### Une réduction fiscale pour vos dons à l'Arbre à Pain

Pour apporter un soutien aux 650 familles qu'elle aide en Pays Tarusate, l'association l'Arbre à Pain, qui gère l'épicerie sociale, mais aussi un chantier d'insertion et un jardin associatif, a besoin du concours de tous. Elle est habilitée à recevoir des dons donnant droit à une réduction fiscale.

Vous pouvez envoyer vos dons à l'Arbre à Pain, 143 rue Jules Ferry 40400 Tartas. L'Association s'engage à envoyer un reçu fiscal dans les 15 jours, suivant la réception du don. De plus, elle conviera ses donateurs à l'assemblée générale annuelle, pour exposer le bilan de ses actions et de ses projets.

# Téléthon : encore mieux qu'en 2010 !



Une nouvelle fois, les Tarusates ont montré leur générosité lors du dernier Téléthon avec une collecte en progression. Les animations organisées pour l'occasion ont permis de rassembler pas moins de 6 200 euros, soit 1 300 euros de plus qu'en 2010.

Les enfants des différentes sections sportives de la PST avaient participé à l'ouverture couplée avec le lancement des illuminations de Noël.

La soirée cabaret du vendredi soir à la salle polyvalente a remporté un vif succès avec plus de 300 repas préparés par des restaurateurs tarusates et servis par les membres de la PST. Le spectacle offert par la troupe Rêve et Passion a été très apprécié, de même que la nuit de jeux animée par Tartas Accueil.

La PST cyclo a apporté également



Les cyclistes de la PST accueillis, ici à Villenave, par Mme le maire Armandine Beaugier.

sa contribution avec une collecte de dons dans les villages des deux cantons faite... à bicyclette comme il se doit !

Même si tout le monde ne peut être cité, il faut remercier tous les participants et les associations qui ont permis la réussite de cette édition en proposant démonstrations, animations, ventes de produits divers ou animations musicales...

## Restaurant scolaire des maternelles : deux services pour un meilleur accueil

Afin d'améliorer la qualité d'accueil et l'accompagnement au restaurant scolaire, la commune met en place à partir du 3 janvier deux services pour les nombreux élèves de l'école maternelle Jules Ferry. Le premier de 11h40 à 12h25 sera réservé aux enfants de moyenne, petite et toute petite sections. Le second de 12h25 à 13h10, accueillera les élèves de grande section.



## Repas des aînés : la tradition respectée



Bonne humeur et convivialité étaient de rigueur pour le repas des aînés offert par la commune le 5 novembre dernier. Plus de 300 personnes ont participé à ce moment d'amitié. Les élus étaient, comme de coutume, mobilisés pour assurer le bon déroulement des opérations. La nouvelle animation musicale a été particulièrement appréciée.

## Une retraite méritée pour deux agents de la commune



Bernard Dehez et Aline Duprat autour du maire Jean-François Broquères.

Une réunion amicale a permis à la Ville d'honorer début décembre deux agents communaux pour qui a sonné l'heure de la retraite. Deux professionnels de la fonction publique reconnus comme exemplaires et qui comptent chacun plusieurs décennies d'activité au sein de la mairie tarusate.

### Bernard Dehez

Bernard Dehez affichait pas moins de 38 ans au service de Tartas. Entré en 1973 aux services techniques, il était préposé au fauchage et à l'entretien de la voirie communale. Fort de cette expérience, il fait partie de ceux qui connaissent notre ville dans ses moindres recoins, comme le souligna le maire à cette occasion. Il reçut une tenue complète de chasse afin qu'il profite pleinement de sa passion.

### Aline Duprat

Aline Duprat, pour sa part, a assuré 32 ans comme agent d'entretien aux écoles et, l'été, au guichet de la piscine. Ce parcours professionnel l'a amenée à être connue et appréciée de beaucoup d'enfants et de familles tarusates. Elle a reçu en cadeau un ensemble de bagagerie pour lui permettre de profiter de voyages avec son mari Bernard. Le Tarusate leur souhaite à tous les deux de profiter pleinement de leur retraite bien méritée.

## L'atelier lecture publique fait recette

Créé en octobre 2010, l'atelier lecture publique fait recette avec huit personnes qui le fréquentent désormais.

L'initiative originale permet à des personnes âgées et handicapées de partager le plaisir de la lecture le mardi après-midi.

Un accueil avec un moment convivial leur est proposé à partir de 14h30. Petits gâteaux et boissons chaudes ou fraîches permettent de se mettre en appétit pour aborder le menu lecture concocté par les animatrices municipales Michèle Pomade ou Valérie Morda.

### L'actualité tarusate en amuse-bouche

L'actualité tarusate sert souvent d'amuse-bouche avec toutes les animations municipales et associatives tarusates extraites du quotidien Sud-Ouest.

En guise d'entrée, on peut servir un conte ou une légende des Landes de Jean Peyresblanques par exemple. Le plat de résistance appelle des présentations mitonnées par des chefs illustres comme Marcel Pagnol.

Au dessert, on privilégie les recettes à

base d'idées positives autour des thèmes du bonheur, de la sagesse...

### Lecture à domicile

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, une lecture et un portage de livres à domicile est possible le jeudi après-midi.

Là-aussi, le menu est conçu sur mesure. Pour Gisèle, ce sera la lecture du roman de Jean-Claude Mouchès «Médecin à flanc de colline» qui raconte la saga d'un médecin dans la Chalosse entre 1914 et 1939. Pauline a choisi deux romans du terroir, un roman historique et une revue en gros caractères. Éric préfère les documentaires animaliers ou des romans policiers. Émilienne ne veut rien manquer de l'actualité tarusate de la quinzaine à travers les articles de Sud-Ouest. **Ces animations créées par la mairie sont gratuites.**

Pour rejoindre ce véritable club d'amateurs de lecture, il faut s'inscrire à la mairie ou par téléphone au 05 58 73 41 06.

On peut également se renseigner au centre d'animation : 05 58 73 33 71.

### Bibli-plage : une lecture à portée de main à la piscine

La commune a inauguré un service original l'été dernier baptisé «bibli-plage». Tous les vendredis de 15h à 17h, à la piscine, les baigneurs pouvaient bénéficier gratuitement d'un prêt de livres. Sous la nouvelle pergola, les lecteurs ont profité d'un moment de détente ombragé.

De nombreuses catégories d'ouvrages étaient disponibles : des albums (pour les tout petits) aux romans en passant par les bandes dessinées, revues ou documentaires. Tarusates petits et grands, enfants des centres de loisirs ou touristes, tous ont apprécié cette initiative.

Avec une cinquantaine de lecteurs et plus d'une centaine d'ouvrages consultés, le bilan chiffré de cette saison s'avère très positif, même si la météo de juillet ne fut pas très favorable...



# À noter...

■ 16 janvier

## Collecte de sang

Salle polyvalente, 16 h à 19 h 30

■ 25 janvier

## Loto de la PST football

Salle polyvalente, 21 h

■ 4 février

## Loto de la Taouziolle

Salle polyvalente, 21 h

■ 4 et 6 février

## Braderie commerciale

Organisée par Tartas +

## Sorties plein air au programme ...

Le service des sports de la mairie propose des sorties plein air pour tous publics dans les prochains mois. Il est possible de s'inscrire dès à présent auprès du service (05 58 73 42 06 poste 3).

■ **Ski à Peyragude le 28 janvier**

La Ville de Tartas met à disposition un bus pour les familles qui souhaitent dévaler les pentes de la station pyrénéenne le samedi 28 janvier. L'aller-retour se fera dans la journée.

■ **La marche pour tous les 17 mars et 2 juin**

Vous voulez découvrir d'agréables circuits de balades dans notre commune ? Le service des sports de la ville vous propose deux journées spéciales en mars et juin pour venir vous oxygéner dans une ambiance conviviale.



Le parcours de santé inauguré cette année : un lieu propice à la marche en famille.

■ 7 février

## Conférence

« Nouveautés fiscales, sociales et juridiques. La loi 2012 : conséquences pour le citoyen »

Organisée par le Groupe Allianz Assurances. Réunion animée par 2 notaires et 2 avocats (s'inscrire par mail auprès de : [claude.gérard@allianz.fr](mailto:claude.gérard@allianz.fr)).

Salle de cinéma, 19 h

■ 12 février

## Spectacle Zygo le clown, Jeanne-Lise et Emeric

Gratuit pour les enfants accompagnés

Salle polyvalente, 16 h

■ 2 au 4 mars

## Concours complet d'équitation Grand National

Centre équestre Ous Pins

■ 3 mars

## Banquet de la chasse

Organisé par l'ACCA de Tartas

Salle polyvalente, 12 h

■ 10 mars

## Carnaval, défilé en ville

Organisé par la Régie des fêtes



■ 15 mars

## Collecte de sang

Salle polyvalente, 16 h à 19 h 30

■ 17 et 18 mars

## Comédie équestre tzigane

Allées Marines, sous chapiteau le 17 à 20 h et le 18 à 15 h.

■ 24 mars

## Marché artisanal de printemps

Organisé par Tartas Accueille Centre ville de 8 h à 14 h

■ 6 avril

## Loto de l'APEL Saint-Joseph

Salle polyvalente, 21 h

■ 9 avril

## Course landaise de Pâques

Organisée par le Club Taurin Tartas-Bégaar Arènes de Tartas, 16 h 30

■ 13 au 15 avril

## Concours d'endurance International

Centre équestre Ous Pins

■ 13 et 14 avril

## Mini-festival Musiques actuelles

Organisé par Latitude Productions Salle polyvalente

■ 14 avril

## Concours de pêche

Au lac Ous Pins

## Nouveau chef à l'Harmonie tarusate

Le concert de la Sainte-Cécile le 3 décembre dernier a été l'occasion pour le public de faire connaissance avec le nouveau chef, Julien Cloup. Il remplace, depuis septembre, Alexandre Herviant parti terminer ses études de musique à Dijon. Dans le même temps, l'arrivée de sept nouvelles recrues au sein de l'Harmonie tarusate a été unanimement saluée en cette fin 2011.



EN SAVOIR +

Centre d'animation  
05 58 73 33 71

Office de Tourisme du Pays Tarusate  
05 58 73 39 98



# Une fête pour tous réussie avec les animations de Noël



Un large public a pu profiter des nombreuses animations organisées pour les fêtes de fin d'année par la Régie des fêtes. Malgré une météo souvent peu clémente, les participants n'ont pas fait défaut, autant pour les festivités de jour que pour celles de nuit...

La chorale a assuré avec succès le rendez-vous des chants de Noël.



De gauche à droite, Jacques Lannegrand, Robert Labarthe et Christian Magne, à l'origine de la nouvelle association Lous cafés gascons dou País tarusate. L'occasion d'expliquer l'origine de la tradition de la Hailhe de Nadau, ces feux qu'on allumait notamment en Chalosse pour, à la fois, enrichir les sols et exorciser les mauvais sorts.



La foule nombreuse n'a pas manqué l'embrasement de la Hailhe de Nadau...



Les lampes thaï ont illuminé le ciel de Noël.



L'arrivée de la course des Pères Noël avec la flamme qui allumera la Hailhe de Nadau.



Les plus jeunes n'ont pas manqué la ferme de Noël.



L'atelier maquillage a séduit de nombreux enfants. Pas étonnant lorsqu'on voit le résultat sur un des participants...



Chaleur et convivialité régnaient lors du repas du Marché de producteurs de pays malgré les averses à l'extérieur.



Marrons grillés et vin chaud, un stand apprécié.



Pour compléter les décorations de Noël, la ville a habillé le pont de lumières cette année. Un éclairage spécial pour voir les fêtes en couleurs, avec quatre teintes successives auxquelles s'ajoutaient de nouvelles guirlandes lumineuses au-dessus du pont.

